



Neuv'échos

Feuille périodique d'information des Neuvecellois

**SPECIAL
MILLY**

Edito

La Commune de Neuvecelle s'est construite autour de ses principaux hameaux : Verlagny, Grande-Rive, Milly.

Il y a encore une cinquantaine d'années, la majorité de la population était établie à l'est du ruisseau de Forchex, entre Grande-Rive, Maraîche et Verlagny. La répartition s'est inversée avec le début des constructions nouvelles des années 1970.

La situation géographique, les possibilités foncières d'extension ont donné à Milly une nouvelle dimension. Aujourd'hui on peut considérer que Lécherot, Milly-Dessus, Chez Seuvay et même le quartier sud de l'église font partie du bourg de Milly. Avec ses immeubles collectifs, ses commerces, sa place centrale, Milly a vocation à devenir le centre d'identification dont manque Neuvecelle.

La proposition d'implantation d'une superette, le projet d'urbanisation des terrains situés au sud de Milly, entre la route départementale et le chemin de Gravanne, nous a amenés à regarder l'aménagement de Milly dans son ensemble.

Un concours d'urbanistes a été lancé en 2005. Les conclusions en ont été présentées au public le 14 Septembre en mairie. Le projet lauréat, du cabinet Daragon de Thonon et du Bureau d'études Uguet, tient compte du caractère à la fois urbain et rural de Neuvecelle. Espaces libres, circulations, définition des services de proximité complémentaires à ceux existants, ont été abordés de façon cohérente.

Si l'organisation de Milly avait pu susciter quelques craintes, il était important qu'un tel aménagement, qui porte sur le long terme, fasse l'objet du consensus le plus large. La réunion publique a permis de montrer quelle avait été la démarche qui a conduit à un projet dont la réalisation s'étendra sur les 5 prochaines années.

Louis Duret

Agenda

A la Maison d'Animation

✓ **Samedi 14 octobre**
Fondue chinoise des Parents d'élèves

✓ **Vendredi 20 octobre**
Concert de Joëlle Morris - 20h30

✓ **Dimanche 5 novembre**
Messe et repas de la Saint Hubert

✓ **Lundi 6 novembre**
Don du sang - 17h30 à 20h

✓ **Samedi 11 novembre**
Cérémonie du 11 novembre

✓ **Dimanche 26 novembre**
Marché de Noël

✓ **Samedi 2 décembre**
Soirée théâtre - 20h30

✓ **Vendredi 8 décembre**
Repas Téléthon

✓ **Samedi 9 décembre**
Téléthon

Bibliothèque "Le Marque Page"

✓ **Lundi 11 au vendredi 22 décembre**
Exposition "Le Polar Européen"

Mairie de Neuvecelle :

42, avenue de Verlagny 74500 Neuvecelle
Tél. 04 50 75 03 45 - Fax 04 50 74 66 65 -
e-mail : mairie-neuvecelle@wanadoo.fr

Equipe de rédaction :

Sylvie BESSON, Louis DURET,
Jean-Charles LAZARETH, Jean-Marie LE ROY,
Louis LUSSIANA, Pascal MARTIGNIÈRE,
Raphaël MEYNET, Sabine SANNICOLO-FOREL.
SOVACOM Création et Mise en Page :
Evian 04 50 49 04 03

Impression en 1500 exemplaires :

Imprimerie VUATTOUX - 04 50 71 00 06

CONCOURS ILLUMINATIONS

**Le jury passera dans notre commune
le Vendredi 22 décembre**

Projet de Milly...

Milly, Centre du Village

L'étude des urbanistes

La réflexion sur le développement du bourg de Milly rentre dans les obligations de la collectivité quand elle estime que le moment est venu de réviser son plan d'occupation des sols. Fort des dispositions existantes et notamment les zones de développement futur, il était utile pour la commune de Neuvecelle de préciser le devenir souhaité et possible des quatre secteurs suivants :

- 1 Milly Nord où se trouve implantée la maison Bertrand et le terrain Clair Matin,
- 2 Milly Sud derrière les immeubles de l'OPAC,
- 3 Zone des Gravannes au sud ouest du hameau
- 4 Secteur du groupe scolaire.

La méthode consiste, à partir d'une analyse du terrain et des attentes exprimées, à formaliser des orientations d'aménagement puis à évaluer celles retenues. Chaque étape est validée par un groupe de travail.

Ainsi, pour chacun des quatre secteurs, l'analyse a permis de caractériser le bâti environnant faisant apparaître les tendances du développement, la structure de l'urbanisation ainsi que les enjeux des espaces non bâtis. Une deuxième analyse s'est basée sur l'étude du relief du secteur de Milly. Elle a mis en lumière la pente générale vers le lac, les plateaux et les cassures. Ceci, associé à un inventaire des boisements et espaces remarquables, a permis de comprendre l'organisation du paysage actuel pour les vues proches et lointaines vers le lac. Cette seconde approche a pour intérêt de bien mettre en place les enjeux paysagers et les éléments structurant dans une commune où la qualité des sites et des points de vue est un atout principal.

A l'issue de cette réflexion, les potentialités des secteurs sont distinctes :

- fortes pour les zones de Milly Sud et Nord qui sont immédiatement en contact avec le bourg,
- secondaires pour les espaces de ces mêmes zones qui s'éloignent du centre
- de nature d'occupation différente pour le secteur des écoles et l'espace autour de la maison Bertrand.

L'ensemble de ces secteurs constitue l'avenir « urbain » de la commune. En

respectant les équilibres, en protégeant les qualités paysagères, en construisant à l'échelle du bourg, en favorisant les relations humaines et les déplacements à l'échelle du piéton, on doit pouvoir réaliser un aménagement urbain dans une démarche de développement durable.

Dans un deuxième temps, l'évaluation des orientations consista à travers une démarche de projet, à réaliser des hypothèses de plan de masse afin de préciser pour chacun des secteurs les capacités et infrastructures nécessaires.

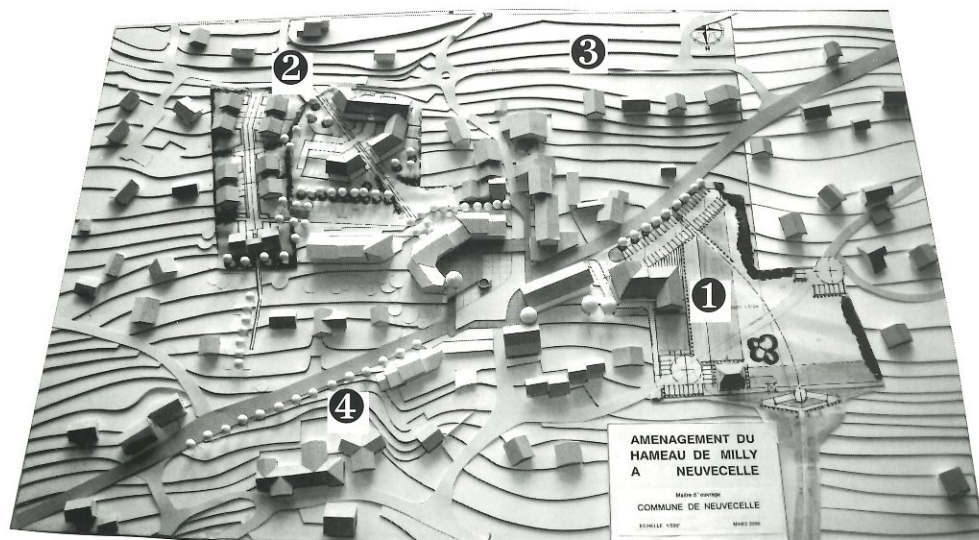
Pour chacun des quatre secteurs, les options principales sont :

Milly, Nord

En continuité urbaine de l'entrée du bourg, on réalise un petit ensemble de logements et commerces en rez-de-chaussée, l'ensemble construit à R+1 et R+2 respecte les gabarits de la commune. Les stationnements extérieurs en contrebas de la RD 21 ne sont pas visibles du fait de la dénivellation. La maison Bertrand est transformée en équipement public. Son accès se fait par la partie nord de l'avenue Seuvay. Le jardin est rénové et s'ouvre sur un parc public d'une part en balcon sur le lac et d'autre part jusqu'à la route au sud.

Milly, Sud

Secteur à vocation principale de logements en appui du bourg, sa situation protégée offre une belle vue au sud sur les Mémises. On distinguera une partie de petits collectifs à l'ouest et en continuité de ceux existants (15 à 20 logements) et une zone de villas individuelles groupées à l'est en harmonie avec les habitations voisines. Les liaisons piétonnes sont affirmées et l'accès véhicules se fait depuis le chemin des Confertes réaménagé.



Le Secteur Gravannes

Ce secteur garde sa vocation inscrite au P.L.U., à savoir le logement de faible densité. Situé dans un site offrant de belles vues sur le lac, son aménagement à partir d'une nouvelle voie interne et des carrefours de raccordement doit préserver son caractère bocager et paysager.

Le Secteur du Groupe Scolaire

Le secteur garde sa vocation, la proposition concerne l'amélioration des espaces extérieurs, l'amélioration des voies de desserte pour les transports scolaires et les véhicules des parents, la requalification des bordures de la RD afin de valoriser la traverse de la commune, la refonte du carrefour entre la RD et l'avenue de Lécherot. Le développement de la partie bâtie de l'école pourra le moment venu être étudié dans la partie amont du site afin de conforter la densité du bourg.

Au terme de cette démarche de proposition illustrée par une carte reprenant l'ensemble des secteurs, la municipalité a souhaité que soit réalisée une maquette permettant de décrire en trois dimensions les propositions urbaines de l'étude.

Une réunion publique d'information et de présentation a permis de clore ce dossier dans une démarche de participation et d'ouverture remarquables.

La maquette reste libre d'accès en mairie.

Et concrètement ?

Si chacun était d'accord sur l'idée consistant à faire du hameau de Milly le centre de la commune, le chemin pour arriver au résultat souhaité a été longuement étudié, discuté et débattu lors des dernières réunions du Conseil Municipal. C'est donc après plus de 2 ans de réflexion que le projet a été adopté et qu'une maquette des aménagements envisagés a été présentée le 1er juin dernier aux élus municipaux.

Monsieur le Maire répond aux questions que se posent les Neuvecellois :

Le plan d'aménagement comprend un certain nombre de logements sociaux. Quelle en est la raison ?

Il est effectivement prévu de construire une quarantaine de logements locatifs sociaux du même type que ceux du Clos Chenevière. Ce nombre est à rapprocher de celui des permis de construire qui ont été délivrés cette année à Neuvecelle en augmentation par rapport aux années précédentes. Vous connaissez les prix du foncier et de l'immobilier. Aujourd'hui, un jeune qui commence à travailler n'a plus la possibilité de se loger. Soit il reste à la maison de ses parents, soit il quitte la commune. Le problème à Neuvecelle est que d'un côté la population augmente alors que le nombre d'élèves dans nos écoles primaire et maternelle reste stable et a même tendance à diminuer. De plus, la pyramide des âges de la population s'élargit dangereusement vers le haut. Il faut donc prévoir des logements abordables afin de pouvoir accueillir les personnes qui

habitent des maisons individuelles et qui, avec l'âge, ont de plus en plus de difficultés à entretenir leur propriété. Elles ne souhaitent pas quitter la commune où elles ont eu leur vie et ont leurs amis.

Et les commerces ?

Un centre appelle naturellement des services de proximité d'autant plus si la population augmente. Il en existe déjà et il conviendra de les étoffer. Nous avions pensé à une supérette, à l'installation d'un dentiste, ... aujourd'hui, il semble également opportun de donner la chance aux commerces et services existants d'être installés plus confortablement dans un espace commercial nouveau. La réflexion suit donc son cours.

Qu'allez vous faire de la maison Bertrand ?

La partie supérieure de la propriété sera rattachée au terrain de l'ancien Clair Matin, pour faire un parc continu au centre de Milly. Au sujet de la maison, aucune décision n'a encore été prise quant à sa destination. Sa position lui donne tout naturellement une vocation d'équipement public. Il serait en tout cas souhaitable de conserver un bâtiment, exemple de l'architecture locale de Neuvecelle.

Il est également prévu une extension des écoles ?

Malgré la situation actuelle qui ne va pas dans le sens d'une augmentation des élèves, on peut rester optimiste et prévoir des jours meilleurs. Il s'agirait alors de disposer d'un espace plus grand, d'améliorer les circulations et d'avoir un peu plus de locaux (par exemple le restaurant scolaire plus grand, un local pour une garderie ou une crèche, etc). La création d'un nouveau bâtiment a été prévue de façon à marquer l'entrée Est du bourg de Milly.

Le prix de l'eau en question...

Beaucoup n'auront pas manqué de remarquer que leur facture d'eau était cette année d'un montant plus important que l'année dernière alors même que le nombre de m³ consommés restait inchangé. Un éclaircissement s'impose ! Si la commune a porté le prix du m³ d'eau potable à 0,92 € contre 0,84 € l'an dernier, cela n'explique pas entièrement la hausse constatée sur la facture du neuvecellois. Ainsi, l'augmentation réside essentiellement dans la redevance assainissement, désormais fixée par la Communauté de Communes du Pays d'Evian, qui s'élève à 1,30 € au lieu des 0,75 € précédemment fixés par la commune.

Il faut savoir que la commune n'est pas seule responsable du montant de votre facture d'eau, toutes taxes et redevances comprises, et ce encore plus depuis qu'elle a transféré la « compétence assainissement » à la communauté de communes.

Certains s'étonneront d'une telle augmentation. Actons simplement que la communauté de communes devra rapidement faire face à des engagements financiers importants pour remettre à niveau l'ensemble du réseau d'assainissement des eaux usées des 16 communes adhérentes. En effet, il faut se donner les moyens de limiter au maximum l'assainissement individuel afin de pouvoir préserver au mieux tant les ressources en eau potable que celles en eau minérale. La sécurité sanitaire et la préservation de l'activité économique sont à ce prix.

Vie Associative ...



Atelier d'Art

L'Atelier d'Art a repris ses activités mi-septembre. Compte tenu du nombre d'adhérents, les activités aquarelle, huile, acrylique, modelage et sculpture se répartissent sur **4 après-midi de 14 à 17 heures.**

Carmen VIGLIANO

La Neuvancelloise

Le comité de la Neuvancelloise remercie tous ceux et celles qui ont participé à la kermesse du 09 juillet dernier. Ce fut une belle et joyeuse journée, et il vous donne rendez-vous à l'année prochaine.

(Nous vous informons que les lots de la tombola N° 1050 – 784 – 1053 – 851 – 1043 – 1978 – 1125 – 1662 restent à disposition.)

Le Marque Page

La bibliothèque « le Marque Page » vous invite à **l'exposition « le Polar Européen » du 11 au 22 décembre 2006.**

Cette exposition présentera les auteurs phares du roman policier européen de la langue française.

Nicole Heiligenstein signale la parution d'un recueil de poèmes illustrés par Jacques Corazza, peintre du Léman.

Les textes sont dédiés au lac, aux montagnes et au Chablais particulièrement, avec une référence à chacune des communes du Pays du Léman. **“D'air pur et d'eau fraîche” est vendu auprès de Nicole Heiligenstein et au Marque Page au prix de 20 euros.**

ACARDIP

L'association peut vous aider dans la rédaction de vos courriers administratifs ou dans les démarches avant une procédure judiciaire.

Ses membres bénévoles peuvent vous accueillir : **le 1er mardi et le 3ème vendredi de chaque mois** au 44, avenue des Grottes 74500 Evian (entrée avenue des Acacias) ou pour renseignements et rendez-vous téléphonez au 04.50.76.08.87 aux heures des repas.

Les Trompes de Chasse

fêtent la Saint Hubert

A l'occasion de la Saint Hubert, «Les Trompes de Chasse» organisent le **Dimanche 5 novembre un repas de chasse qui se tiendra à la Maison d'Animation.** Une messe précèdera les libations.

Les cartes de réservation au prix de 20 euros seront à retirer en Mairie ou auprès de Monsieur Noël ROCH, président de l'association, qui saura donner toutes les informations complémentaires (04.50.75.15.56).

ROYAL PARC EVIAN LES EVENEMENTS

GRANGE AU LAC

Spectacles organisés par l'Evian Royal Resort

• Samedi 25 novembre 2006

Valses de Vienne

Budapest Strauss Symphony Orchestra

Direction : Lajos Blazy

Chorégraphie : Michael Kropf

200 costumes, 20 danseurs et danseuses...

Le Ballet Viennois Pannonia se distingue par son style romantique et son souci incessant de créativité. Sans aucun doute la compagnie composée des meilleurs danseurs de Hongrie.

Le Budapest Strauss Symphonie Orchestra est dirigé par le jeune chef d'orchestre enthousiaste Lajos Blazy qui allie l'humour à la virtuosité, avec une exigence musicale tant envers lui qu'envers ses musiciens.

Placement numéroté : 1ère cat. 37 € - 2ème cat. 33 €
3ème cat. 30 €.

Réservations : Casino d'Evian : 33 (0)4 50 26 87 87

Office de Tourisme d'Evian : 33 (0)4 50 75 04 26

TVM Records Thonon : 33 (0)4 50 71 70 03.

• Dimanche 17 décembre

Tango... Tango !

d'Astor Piazzola à Luiz Bacalov

Chœur Villanelle Evian et Chœur Pro Arte de Sion

Soliste au bandonéon : Stéphane Chapuis

Orchestre de Saint Maurice en Valais

Direction : Ernst Schelle

200 choristes et musiciens interpréteront lors d'un concert d'exception des œuvres d'Astor Piazzola et la messe Misa Tango de Luiz Bacalov (chœur, baryton, mezzo-soprano, orchestre et bandonéon).

En matinée 18 h (à confirmer) - Placement libre
ouverture de la billetterie mi-octobre

Renseignements :

Casino d'Evian : 33 (0)4 50 26 87 87

Office de Tourisme d'Evian : 33 (0)4 50 75 04 26

Vie Scolaire...

La cloche a sonné !

A quelques jours de ce rendez-vous, le personnel enseignant se prépare déjà et tout était finalisé le lundi 4 septembre dernier pour accueillir les **215 enfants scolarisés de la commune**. Il est à noter un effectif en légère baisse au niveau de l'école maternelle, baisse qui pourrait se confirmer l'année prochaine au regard de l'état civil des enfants nés en 2004.

En maternelle :

Le matin de la rentrée, sous la direction de Martine HERON, **76 enfants** sont accueillis dans trois classes (deux classes petits et moyens et une classe de grande section).

La répartition est la suivante :

Petite et moyenne section	Martine HERON - Charlotte VION A.T.S.E.M. : Martine PITTET	26 élèves <i>(11 petite section et 15 moyenne section)</i>
Petite et moyenne section	Nathalie ROLAND A.T.S.E.M. : Véronique FONTAINE Elisabeth BENZI	24 élèves <i>(10 petite section et 14 moyenne section)</i>
Grande section	Christine DEKERLE - Cécile INAN A.T.S.E.M. : Renée DEPOISIER	26 élèves

En élémentaire :

Après plusieurs mois pendant lesquels Thomas BARNET a géré la direction (par intérim), c'est Isabella FALGUEIRETTES qui prend la direction de l'école élémentaire pour cette rentrée 2006/2007. Nous lui souhaitons la bienvenue sur l'école de NEUVECELLE.

139 enfants répartis dans 6 classes étaient attendus, un effectif intéressant pour bien travailler.

CP	Magalie GRILLET-PAYSAN	24 élèves
CE1	Valérie DAVASSE	25 élèves
CE2	Corine PECHKA	23 élèves
CE2 / CM1	Céline VERGORI	22 élèves <i>(6 CE2 et 16 CM1)</i>
CM1 / CM2	Thomas BARNET Cécile INAN	21 élèves <i>(15 CM1 et 6 CM2)</i>
CM2	Isabella FALGUEIRETTES Cécile INAN	24 élèves

Pour l'ensemble du groupe scolaire, de nombreux projets vont voir le jour : **voile, canoë, natation, projet cinéma et découverte, classes de découverte, ...**



Les deux directrices :
Martine HERON pour l'école maternelle et
Isabella FALGUEIRETTES pour l'école élémentaire

U.S.E.P. (Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré)



C'est avec l'enthousiasme de Thomas BARNET (enseignant CM1/CM2) que, depuis plusieurs années maintenant, les enfants de l'école de Neuvecelle participent le mercredi matin aux activités sportives organisées par l'U.S.E.P.

Cette association, par les manifestations qu'elle met en œuvre, vise à prolonger la mission éducative de l'enseignement public autour des valeurs sportives et citoyennes. Pour cette nouvelle année scolaire plus d'une vingtaine d'enfants du cycle 3 sont inscrits.

Plusieurs sorties sont proposées : run and bike, course longue, handball, ski de fond, rollers et athlétisme.

Une première rencontre a donc déjà eu lieu mercredi 27 septembre aux bois de ville de Thonon avec le run and bike : une équipe composée de deux enfants avec des relais vélo et course à pieds.

Bravo à tous les enfants pour leur participation et leurs bons résultats dans cette épreuve.

Une partie des enfants au départ

Sylvie BESSON

Récapitulatif de l'été

* 3 expositions de peinture :

Aquarelles, huiles et pastels de Nicole Wackenthaler.
 « Résonances » – Marie-Laure Ainoux et Bruno Verdet.
 « Love never ends » - Xiaoyang Galas.

Une trentaine de tableaux a été vendue. Le travail de communication effectué par l'association durant toutes ces années passées commence à porter ses fruits et une reconnaissance auprès des amateurs d'art s'installe doucement.

* **Le vide grenier a attiré 70 exposants**, un nombre équivalent à l'année précédente.

* « Le Pays d'Evian »

Durant ces journées du patrimoine 2006, 1200 personnes environ se sont déplacées pour visiter l'exposition qui représentait le patrimoine des 16 communes environnantes.

De tous les moyens utilisés pour aller à la rencontre de notre patrimoine, les circuits proposés en autocar ont eu la préférence, environ 150 personnes se sont inscrites.

Durant la semaine, 3 conférences ont été proposées : **La vie rurale avec Claude Fourneyron, Le Pays d'Evian en 1730 avec Alain Guiraud et La période de Pierre II et le thermalisme en 1900 avec Jacques Baud.**

Jean-François Paoli nous a retracé le quotidien de la vie à la campagne avec son exposition de photos « des hommes, un lac et des montagnes ». Des visiteurs ont pu se reconnaître ou retrouver un des leurs à travers ces photos.

Monsieur Cuzin, pêcheur sur le Léman, s'est déplacé pour expliquer son métier et exposer tout le matériel utilisé pour la pêche.

Le concours photo « Bassins, lavoirs et fontaines du Pays d'Evian » a été remporté par : **1er prix : Monique Bochaton, 2ème prix : Christian Platey, 3ème prix : Karine Bridiers.**

Nous remercions toutes les personnes qui ont donné leur énergie et leur temps pour l'installation et les permanences et également, toutes celles qui ont prêté du matériel pour agrémenter cette exposition.



Les circuits découverte du Pays d'Evian en autocar ont eu un grand succès

Et, pour finir l'année

Vendredi 20 octobre

Un concert de Joëlle MORRIS accompagnée du pianiste Jean-Marie REBOUL et la participation du chœur "Double Croche". Au programme, des œuvres de Mozart, Rossini, Bizet, Offenbach, Manuel de Falla.

A 20 H 30 - Entrée : 10 € - Moins de 16 ans : 6 €

Dimanche 26 novembre - MARCHÉ DE NOËL

Artistes régionaux

Inscriptions à partir du 3 novembre - Emplacement : 6 €

Samedi 2 décembre - Soirée théâtre

« Boeing, Boeing ». Une pièce de Marc Camoletti, interprétée par la troupe « La lotte riéuse ». Cette représentation sera la première de cette troupe neuvecelloise.

A 20 h 30 - Entrée : 8 € - Moins de 16 ans : 5 €

TELETHON 2006

Vendredi 8 décembre, à partir de 20 H 00

Repas "Saucisse aux choux" à la Maison d'Animation - 10 €

Samedi 9 décembre - Animations associatives.

Un Grand Succès !



Pour les journées du patrimoine, 16 communes ont ouvert un stand à la Maison d'Animation. Un CD a été réalisé.

Trois conférences ont eu lieu. Des visites en car ont été organisées : le 10, Claude Fourneyron nous guidait sur le plateau de Gavot, le 17, Alain Guiraud nous conduisait sur les communes des bords du lac. Ces sorties ont connu un franc succès, il a même été nécessaire d'affréter un 2ème car le 17.

Il convient de remercier l'association NLC (Neuvecelle Loisirs Culture), qui a largement œuvré pour la réussite de ces journées. Il n'est pas évident de s'attacher la participation de 16 communes, pas une seule défection, de mettre en place des circuits de visite, avec bien souvent la présence d'un commentateur local sur le site, et même... le maire de Féternes avec des bouteilles de blanc, « du Féternes », à Champeillon. Enfin, des artisans et des exploitants nous ont fait apprécier leurs produits.

Au grand Merci qu'il convient d'adresser à NLC, je ne voudrais pas oublier toutes les « chevilles ouvrières », de Neuvecelle, mais aussi des autres communes, les guides et les conférenciers.

A côté de la Communauté de Communes du Pays d'Evian, par intérêt, c'est peut être la Communauté de Communes par le cœur qui naît.

Jean Marie LE ROY